



Festivité de la Fête Nationale 2023

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous convier toutes et tous à la Fête Nationale, le jeudi 13 juillet 2023.

La fête nationale aura lieu dans le centre bourg entre l'église, la médiathèque (Maison de la Vie Associative) et la Pause Sciecquoise.

Programme des festivités :

- 17h00 : Accueil,
- 18h30 : Apéritif à la « La Pause Sciecquoise »,
- 19h30 : Repas (boisson non comprise),
- 22h30 : Bal avec l'orchestre Métronome.

Apéritif et repas offerts pour les sciecquois(es). Participation de 13 euros pour les personnes extérieures à Sciecq (6 euros pour les moins de 12 ans). Si vous souhaitez faire partager cette journée à des membres de votre famille ou à des amis, ils seront les bienvenus parmi nous, moyennant la participation décrite ci-dessus.

Les réservations sont obligatoires.



Merci de retourner le coupon suivant à la mairie avant le 7 juillet 2023.

Nom de famille :

Adresse :

Nombre de repas :

Paiement pour personnes extérieures à Sciecq :

Nombre de repas adulte à 13,00 € :

Nombre de repas enfant à 6,00 € :

Total à payer = _____ €

(Nombre de repas adulte*13,00 €) + (Nombre de repas enfant*6,00 €)

(Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public).

Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile ou de votre entreprise, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile ou de votre entreprise. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Retrouvez toutes les modalités d'inscription et la documentation pratique sur le site de la commune, www.sciecq.fr, section "Actualités".

Registre des personnes fragiles isolées

Le plan communal de sauvegarde de la commune donne obligation au Maire de constituer un registre des personnes fragiles isolées. Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'événements exceptionnels.

Ce registre est confidentiel, déclaré à la CNIL, il ne pourra être consulté que par un nombre restreint de personnes désignées par le Maire et soumis au secret professionnel.

En cas d'événement exceptionnel (canicule, période de froid, crise sanitaire, etc...), le registre permet à la Mairie d'adresser un message de prévention et de porter assistance et secours à toute personne inscrite. La mairie organisera un contact périodique avec les personnes vulnérables répertoriées en cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence (plan prévu à l'article L. 116-3 du CASF).

Qui peut figurer sur ce registre ?

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- Adulte handicapé

Comment s'inscrire ?

1. Retirer le document en Mairie ou téléchargez-le sur le site (rubrique « aides et actions sociales »).
2. Renvoyer le document complété par voie postale (Mairie de Sciecq, 11 rue de Salboeuf, 79000 SCIECQ) ou par mail (Retour.infos.mairie.sciecq@gmail.com).

Journées chaudes : prévention et solidarités

La période estivale est arrivée, et les journées chaudes voire caniculaires aussi.

Il nous faut être vigilant auprès des personnes vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes âgées ou isolées à domicile) et dont la santé pourrait être mise en danger du fait de la canicule.

Passez régulièrement des coups de fils à vos proches et faites attention à vos voisins. Demandez-leur si tout se passe bien.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou à nous communiquer les coordonnées des personnes que vous pensez être fragilisées et à communiquer ce message autour de vous.

Veillez noter également que Foyer Logement « Les Vignes » propose une salle climatisée et des boissons rafraîchissantes, pour les personnes en risque que vous pourriez identifier. Il suffit pour cela de prendre contact avec Mesdames Desvignes (09 61 03 64 25) ou Antigny (07 48 94 30 97, jusqu'au 23 juillet).

Voici quelques rappels pratiques en cas de forte chaleur :

Boire régulièrement

Tout au long de la journée, il est important de boire, même si la sensation de soif ne se ressent pas pour éviter la déshydratation. L'eau est très fortement conseillée mais il est possible de consommer des boissons fraîches et des jus de fruits. L'alcool et les boissons à forte teneur en caféine ou en sucre sont en revanche à éviter.

La journée

La tenue vestimentaire n'est pas à négliger. Préférez des vêtements légers, pas près du corps afin de mieux « respirer » physiquement. Éviter de sortir pendant les heures les plus chaudes (après 11h et avant 20h), et rester à l'ombre. Se déplacer doucement pour éviter de gaspiller de l'énergie. Se protéger du soleil en cas d'exposition : chapeau, lunettes, crème solaire...

Le «kit» à avoir sur soi

Des lingettes rafraîchissantes, une bouteille d'eau, un éventail, un brumisateur.

A la maison

La journée, les volets doivent être fermés et les rideaux tirés pour garder la fraîcheur tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Tôt le matin et en fin de journée, c'est le moment idéal pour ouvrir les fenêtres et provoquer des courants d'air dans tout le logement afin de retrouver une température idéale pour dormir. Il est aussi préférable d'éteindre les lumières électriques.

Fêtes de la Saint-Jean, rue des jardins



L'édition Saint Jean sciecquoise 2023 a été réussie et festive.

Quelques enfants ont répondu présents pour aller mettre le bonhomme sur son radeau et le préparer pour son embrasement nocturne. Merci aux enfants pour avoir aidé le comité à ramasser le bois, nous n'y serions pas arrivés sans eux 😊.

Quelques familles sciecquoises, forsitaines, niortaises ont pu tester les différents jeux en bois et les jeux de société proposés par Nicolas (Tween), les petits s'éclatant dans la chenille gonflable jusqu'à la tombée de la nuit.

140 repas ont été servis pendant qu'Eric chanteur a su animer en chanson la soirée faisant ainsi

danser jeunes et moins jeunes.

La soirée s'est terminée avec une retraite aux flambeaux menant de nombreux spectateurs au bord de la Sèvre pour voir s'embraser le bonhomme de la Saint Jean....et quel joli spectacle!!!!

Le comité remercie tous les bénévoles, ainsi que les personnes qui ont répondu présents faisant de cette Saint Jean une animation réussie et vous donne rendez vous l'année prochaine!

Forum des associations

Le forum des associations s'est tenu le samedi 24 juin dans le jardin de la garderie.

Les associations avaient préparé cet événement en vue de faire connaître au public leur existence, mais surtout de leur présenter la nature de leurs activités.

En vous rendant à un forum des associations, vous rencontrez des tas d'associations qui ne demandent qu'à être accompagnées dans leurs actions. Elles n'attendent plus que vous. D'ailleurs, selon votre disponibilité, vous avez le choix entre devenir membre/adhérent d'une association (paiement d'un droit d'entrée et de cotisations) ou devenir bénévole (engagement temporaire sur un projet défini sans être adhérent).

Malheureusement, aucun public ne s'est présenté à cette manifestation.

Associations et Municipalité expriment leurs inquiétudes quant à l'avenir des actions associatives sur la commune.

Parents : préparez la rentrée de vos enfants

Si vous prévoyez de déposer vos enfants à la garderie de Sciecq et/ou de les autoriser à prendre le bus vers les écoles élémentaires Louis Aragon et Jacques Prévert, une inscription préalable est nécessaire.

Le dossier d'inscription est disponible en téléchargement sur le site web de la mairie (www.sciecq.fr), section "Actualités". **A retourner complété à la mairie avant le 7 juillet.**

Par ailleurs, même si les bus sont gratuits, il est nécessaire de s'inscrire sur le site de la TAN : <https://www.tanlib.com/>